



Microprogramme en
**GESTION DE
PHARMACIE**

2^e cycle

Si vous souhaitez un jour devenir pharmacien propriétaire ou gérer une pharmacie d'officine, vous pouvez suivre cette formation de 12 crédits qui vous permettra d'obtenir les connaissances nécessaires

CE PROGRAMME EN BREF

Ce microprogramme s'adresse aux pharmaciens travaillant en pharmacie communautaire qui seraient intéressés à acquérir une telle entreprise, ou à en gérer une. Le programme vise à initier le futur pharmacien propriétaire aux principes et aux techniques de la gestion globale d'une pharmacie communautaire, et ce, dans le respect des obligations professionnelles, déontologiques et légales auxquelles il est tenu.

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

- Enseigner des notions de comptabilité, de finance et de fiscalité dans un contexte d'acquisition et de gestion d'une pharmacie communautaire;
- Examiner les principales règles juridiques et les principaux concepts liés à l'acquisition et à la gestion d'une pharmacie communautaire: formation de l'entreprise, acquisition, financement, etc.;
- Aborder les différentes composantes et activités associées à la gestion des ressources humaines, aux activités et aux phénomènes liés à l'établissement des relations de travail, aux principaux acteurs et à leurs interrelations, et ce, en commerce de détail;
- Être en mesure d'évaluer les différentes dimensions d'une pharmacie communautaire et de sa gestion en abordant les notions de qualité de service, de localisation, de choix d'assortiment de marchandises, de design de magasin et de communication, le tout en relation avec l'environnement commercial et administratif dans laquelle celle-ci évolue (franchises, grossistes, etc.);
- Sensibiliser les futurs pharmaciens propriétaires aux obligations professionnelles, déontologiques et légales en lien avec la gestion d'une pharmacie.

VOTRE AVENIR

Au terme de vos études, vous aurez développé les aptitudes et les connaissances vous permettant de devenir pharmacien propriétaire.

PARTICULARITÉ ET ATTRAITES

Temps partiel: Peut uniquement être suivi à temps partiel. En conséquence, un minimum de deux sessions est requis pour compléter le programme.

Formation entièrement offerte à distance

Une formule qui offre toute la souplesse que vous souhaitez pour concilier les études avec les autres sphères de votre vie.

CONDITIONS D'ADMISSION

Contingentement ou capacité d'accueil

La capacité d'accueil de ce microprogramme est de 60 candidats, et ce, à chaque session (automne et hiver).

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en pharmacie ou d'un doctorat de premier cycle en pharmacie émis par une université canadienne, ou d'un diplôme jugé équivalent avec une moyenne de diplomation égale ou supérieure à 2,67/4,33, et avoir un permis d'exercice de la pharmacie valide au Québec. Même si la connaissance du français et de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en français et en anglais.

Cours	Titre du cours	Crédits
CTB-6900	Gestion financière d'une pharmacie communautaire	3
DRT-6901	Droit des affaires en pharmacie	3
MNG-6925	Gestion des ressources humaines en commerce de service	3
MNG-6926	Gestion marketing et commerciale en pharmacie	3

CTB-6900 | Gestion financière d'une pharmacie communautaire

Ce cours initie le futur pharmacien administrateur aux principes et aux techniques de la gestion financière moderne en officine, en ayant recours à des modèles pratiques, et ce dans le respect des obligations professionnelles, déontologiques et légales auxquelles le pharmacien est tenu. Les principes et les outils développés dans le cadre de ce cours sont appliqués de façon critique à des décisions financières de première importance: le choix des investissements, l'évaluation du coût du capital, le choix du financement permanent (structure du capital de l'entreprise et politique de dividendes), les principales formes de contrats légaux, les ententes avec les bannières, etc.

DRT-6901 | Droit des affaires en pharmacie

Ce cours initie le futur pharmacien administrateur aux principes et aux règles de droit des affaires, en situation de gestion d'une pharmacie communautaire. L'enseignement des modèles théoriques est axé sur la pratique courante de la gestion globale de l'entreprise, dans le respect des obligations professionnelles, déontologiques et légales du pharmacien. Le contenu est structuré en fonction des décisions légales et juridiques de première importance: le choix d'une entité légale, la vérification diligente, les avant-contrats, les obligations de chacun des associés au sein d'une entreprise, les contrats de franchisés, les principales formes de contrats légaux, les ententes avec les bannières, etc.

MNG-6925 | Gestion des ressources humaines en commerce de service

Ce cours est une initiation à la problématique globale de la gestion des ressources humaines dans un contexte de commerce de service. Il vise la connaissance et la compréhension des composantes de la gestion des ressources humaines ainsi que de l'incidence des contextes environnemental et organisationnel. L'approche systémique permet de mettre en évidence la complexité et la dynamique de la gestion des ressources humaines dans la gestion des organisations.

MNG-6926 | Gestion marketing et commerciale en pharmacie

Dans le cadre de ce cours, vous développerez vos capacités à évaluer les différentes dimensions d'une pharmacie communautaire et de sa gestion. Le cours propose une intégration dynamique des notions de qualité des services, de localisation, de choix d'assortiment de marchandise, de design de magasin et de communication. De plus, le commerce électronique et les tendances actuelles dans l'industrie sont abordés. Le cours doit être l'occasion d'une réflexion critique sur les stratégies de marketing et de service d'une franchise pharmaceutique. Au terme de ce cours, vous devrez être en mesure d'analyser diverses problématiques liées au marketing des pharmacies d'officine et à leur gestion.